

Bulletin d'information

N°6 – janv./fev./mars 2017

Sommaire

Édito : Le printemps arrive et les bonnes nouvelles fleurissent !

- Des actualités,
- Des zooms,
- Des portraits,
- Et bien d'autres choses encore !

La lettre de l'Association des Publicistes Paloïs et de Pau Droit Public EA 1926

UFR Droit, Economie et Gestion -
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 PAU cedex

pau droit public.univ-pau.fr/live/
a2p.asso@gmail.com

Page [Facebook](#) de l'Association-des-Publicistes-Paloïs

Directeurs de publication :

Jean Gourdou et Pauline Estanguet

Rédacteur en chef :

Laure Romazzotti

Rédacteurs :

JG., AL., IM., LR., PE., EG., TM., JL., NV.

Secrétaire de publication :

Isabelle Montin

Conception graphique :

UPPA - Direction de la communication

Crédits photos : Thomas Moretto et

Ophélie Rodriguez

Dépot légal : ISSN en cours

EDITO

Le printemps arrive et les bonnes nouvelles fleurissent !

Avec ce sixième numéro du Petit Publiciste Paloïs, les membres du centre de recherche Pau Droit Public et ceux de l'Association des Publicistes Paloïs sont heureux de vous présenter **une actualité résolument placée sous le signe du soleil, de la douceur et du bourgeonnement. Le printemps pointe le bout de son nez et les grands événements également.**

Pour la cinquième année consécutive, les étudiants ayant obtenu leur Master mention « Droit public » ont vu leur réussite récompensée lors de **la désormais traditionnelle Cérémonie de remise des diplômes**. Mais les étudiants dont le cursus n'est pas encore achevé n'ont pas, non plus, été oubliés. **La III^{ème} édition du Concours de plaidoiries de l'UPPA** a été l'occasion pour nos juristes en herbe de s'essayer à l'art oratoire. Cette année encore, ils se sont brillamment illustrés devant un jury composé d'enseignants, magistrats, avocats et jeunes docteurs lors des demi-finales et de la grande finale, dans l'enceinte de la Centrifugeuse les mercredis 22 février et 15 mars.

Si ces événements semblent aujourd'hui parfaitement intégrés dans notre paysage universitaire, **deux nouveautés** méritent une attention tout particulière. La première est l'obtention, par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, du **label I-Site** dans le secteur « **Énergie et environnement** », levier d'attractivité et de développement. Ce projet ambitieux vise à dynamiser notre activité universitaire et place d'ores et déjà l'UPPA parmi le petit cercle d'universités françaises dont l'excellence est reconnue et encouragée. Seconde nouveauté, **le lancement d'une Journée des métiers du droit** qui se déroulera le vendredi 31 mars prochain au sein de nos locaux. Cette rencontre permettra aux étudiants de découvrir le panel de formations et de débouchés offert par les études de droit à Pau. Cet événement pluridisciplinaire illustre la complémentarité ainsi que les nombreuses passerelles existant entre le droit privé et le droit public. Une telle complémentarité est d'ailleurs un enjeu parfaitement compris de nos enseignants, à l'initiative d'un **nouveau Master « Police et Sécurité intérieur »**, Codirigé par un enseignant de droit privé et un enseignant de droit public, ce diplôme tend à offrir une formation complète sur les problématiques de sécurité et sauvegarde de l'ordre public, dépassant la dichotomie classique droit privé/droit public. Enfin, comme dans chaque numéro, vous aurez le plaisir de retrouver **les actualités de nos membres**, de découvrir trois visages issus de cette faculté : celui de **Julie Malozon**, ancienne étudiante du master « Droit et Contentieux des Libertés », mais également le portrait moins conventionnel de **Maylis Douence**, coresponsable du master « Cadre territorial » et de **Jean-Victor Maublanc**, Docteur en droit public. **Nous vous souhaitons une bonne lecture (au son du chant des oiseaux...) !**

Jean Gourdou, Directeur de Pau Droit Public, et Pauline Estanguet, Présidente de l'A2P



Actualités de PDP

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour labélisée I-SITE



I-SITE

I-SITE, Initiatives-Science-Innovation-Territoires-Économie, est la dénomination de l'appel à projet lancé par le gouvernement dans le cadre des initiatives d'excellence du programme d'Investissements d'Avenir. Après sa présélection en juin 2016, **le projet de l'UPPA a été retenu en ce début d'année 2017** aux côtés d'un petit nombre d'élus comme les universités de Lille, Clermont, Paris-est, Montpellier, Nantes, ou encore Cergy.

Son projet s'intitule « **E2S** » pour « **Energy Environment Solutions** » (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement). Porté par l'UPPA, l'INRA et l'INRIA, **E2S ambitionne un positionnement stratégique international des activités universitaires sur les thématiques de l'énergie et de l'environnement**. Des partenaires industriels (Total, Arkema, TIGF, Safran-Turboméca), institutionnels (région Nouvelle Aquitaine, départements, communautés d'agglomération et communauté de communes) et académiques (CEA, CNRS, Université de Saragosse) sont étroitement associés à la mise en œuvre du projet.

Les thématiques prioritaires de ce projet portent sur l'optimisation de l'exploitation des géo-ressources, les nouvelles stratégies pour la transition énergétique mais aussi sur les stratégies analytiques appliquées aux études environnementales, les perturbations environnementales des écosystèmes et l'adaptation des organismes à ces évolutions, sans oublier les problématiques sociétales et juridiques qui s'y attachent.

Dans le même temps, l'Université devra se réorganiser afin d'optimiser la mise en place de ce projet d'envergure. L'évolution de sa gouvernance et de son organisation permettront de renforcer son efficacité et favoriseront ainsi la réussite de ses objectifs.

Reste à souhaiter bon vent à l'UPPA pour ce nouveau projet !!

Actualités de l'A2P

Cérémonie en l'honneur de nos diplômés

Le **30 janvier** dernier, s'est tenue au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour la **Vème cérémonie de remise des diplômes**, en présence de **Régis Laurand**, adjoint au Maire en charge de la jeunesse.

Cette année encore, les étudiants présents se sont vu remettre leur diplôme par les différents responsables de Master. Nos partenaires LexisNexis et Lamy ont doté les majors de nombreux cadeaux, des abonnements, ouvrages. Chacun des étudiants s'est vu offrir un mug aux couleurs de notre Université.



Ils font leur cinéma !

Après le succès des éditions précédentes, l'Association des publicistes palois a organisé, **pour la troisième fois**, son **grand Concours de plaidoiries** ouvert aux étudiants en droit – de la capacité en droit jusqu'à l'IEJ. Les participants ont brillamment plaidé une cause fictive devant un **jury composé d'universitaires** (professeurs de droit public et de droit privé, jeunes docteurs) et **de professionnels du droit** (avocats, magistrats...). Cette année, le concours s'est déroulé en deux temps : **la phase de sélection** le 22 février et **la finale** le 15 mars à la Centrifugeuse, à Pau.

Le thème retenu étant celui du **cinéma**, les candidats se sont d'abord affrontés en défendant des personnages issus de célèbres œuvres cinématographiques, telles que « **Les bronzés font du ski** », « **Harry Potter** », « **Brokeback Mountain** », « **Le diable s'habille en Prada** » ou encore « **Gladiator** ». À l'issue de cette première sélection, cinq équipes ont été qualifiées pour la finale au cours de laquelle les candidats ont plaidé, à charge ou à décharge, la cause de personnages de grands films sur des thèmes de société, à l'instar de la peine de mort, le racisme et les discriminations. La finale s'est clôturée par une remise de prix particulièrement originale grâce à la participation de nombreux sponsors locaux et à **la création d'un « prix du barreau », à l'initiative de M. le bâtonnier – Maître Paulian –**, au profit **des vainqueurs de la première édition – M. Franck Lamas et M. Maverick Martins**. Le **prix spécial du jury** a, quant à lui, été attribué à M. **Thomas Galichon**, tandis que **le prix du public et le premier prix ont été décernés à Mme Eugénie Lasserre**.

Le public, conquis par ce spectacle oratoire et humoristique, devrait être d'autant plus nombreux l'année prochaine, lors de la **quatrième édition du Concours de plaidoiries** qui portera sur **la littérature**.



ZOOM SUR

La Journée des Métiers du Droit

Forte des expériences des années passées, la Journée des métiers du Droit public se renouvelle pour cette septième année. Le vendredi 31 mars prochain se tiendra **la Journée des métiers du droit** au sein de l'UFR Droit Économie Gestion. L'objectif de cette journée reste le même : **la découverte des formations et surtout des débouchés des formations offertes au sein de notre Université par les cursus publics mais aussi privés** qui participent cette année à l'événement.

Comme chaque année, l'information est au cœur du dispositif pour permettre à de futurs agents publics, juriste d'entreprise, futurs avocats d'acquérir des compétences propres à favoriser l'accès à ces fonctions en préparant des concours, des examens d'entrée ou bien d'être recruté dans différents secteurs. La Journée des métiers participe à cette ambition de faire connaître aux étudiants leur future perspective de carrières.

Si la formule reste inchangée, quelques nouveautés seront tout de même à découvrir. La matinée reste l'œuvre des **étudiants des Masters** avec la rencontre organisée entre étudiants de Master public et privé. L'après-midi est centrée sur le « **Village des métiers** ». Une conférence inaugurale sera donnée par une « guest », personnalité issue d'une formation de l'UPPA puis les étudiants seront dirigés vers les stands constituant le village. L'objectif est d'accentuer le côté interactif en laissant tout de même la possibilité aux étudiants d'avoir des informations sur leur prochaine formation ; un stand sera consacré à la présentation des formations par les enseignants en droit public et droit privé.

Alors à très vite pour cette nouvelle Journée des métiers !!



ZOOM SUR

Une formation à l'honneur : le Master Police et Sécurité intérieure

Le master Police et Sécurité intérieure est une **formation innovante et inédite en France**. Il combine des enseignements de droit public et de droit privé souvent enseignés séparément. Ce cursus permet **l'étude de notions fondamentales en matière de libertés et droits fondamentaux au cœur des problématiques actuelles du droit pénal et des sciences criminelles**. L'originalité de cette formation est d'offrir une **perspective dynamique et innovante** à des matières traditionnellement rattachées à l'une ou l'autre des disciplines du droit.

Les enseignements sont divisés entre les deux années de Master pour pouvoir apporter aux étudiants un **socle de connaissances fondamentales** et permettre un **approfondissement et une mise en application en matière de police et de sécurité intérieure**. Un dispositif est également mis en place par l'équipe pédagogique pour accompagner les étudiants tout au long de leurs cursus (méthodologie, suivi...). L'objectif de cette formation est de préparer les étudiants aux concours de police, de gendarmerie, des métiers pour les carrières juridiques mais aussi d'investir le champ de la recherche en sciences criminelles et droits fondamentaux.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de [l'UFR Droit Économie Gestion de Pau](http://www.ufr-ueg.univ-pau.fr) ou en cliquant sur la plaquette.

Ce qu'ils ont fait, ce qu'ils feront

Le post-doctorat « **Économie circulaire et réseau de gaz naturel : perspectives juridiques de promotion de l'économie circulaire** » réalisé par **Julie Laussat** s'est achevé en janvier dernier par la présentation de son **rapport final au siège de GRDF**, partenaire du projet.

Pauline Estanguet a participé à la 6^{ème} **Journée de la Jeune Recherche en Droit constitutionnel** le mercredi 15 février dernier. À l'issue de cette journée, elle a reçu le **Prix de la meilleure communication** avec publication de sa communication à la Revue du Droit Public

Jean-Victor Maublanc, docteur en droit public, est qualifié **Maître de conférences en droit public**.

Annie Fitte-Duval est intervenue, le vendredi 10 mars dernier, lors du colloque « **Libertés et Droits Syndicaux dans la Fonction Publique** » à l'Université d'Avignon.

Maylis Douence a participé les mercredi 15 et jeudi 16 mars au colloque « **Quelle gouvernance pour les intercommunalités XXL ?** » organisé par l'Université d'Angers. Elle est intervenue sur le thème « **La Communauté d'agglomération du Pays Basque, EPCI unique pour tout le territoire du Pays Basque** ».

PORTRAIT DE

Julie Malozon, Ancien M2

DCL



Quel est votre parcours universitaire ?

J'ai réalisé l'ensemble de mes études universitaires à Pau de la première année de Licence en 2009 au Master 2 Droit public et Contentieux des libertés en 2014. Je poursuis depuis mes études en Doctorat de droit public dans la même université.

Pourquoi le droit public ?

J'ai retrouvé dans le droit public tout ce qui pouvait m'intéresser à titre personnel : comprendre l'État dans lequel je vis, les rapports entre les pouvoirs, la dimension politique qui me passionne également. Je trouve tout ce qui touche de près ou de loin à l'État autant d'un point de vue institutionnel que par exemple fiscal, absolument passionnant et très enrichissant. En conséquence, dès ma première année de droit, la poursuite en droit public a pour moi constitué une évidence.

Que faites-vous actuellement et décrivez votre activité ?

Je suis, depuis janvier 2015, juriste à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Je n'ai pas passé les concours catégorie A de la Fonction publique mais ai été embauchée en lien avec mon Doctorat. En tant que Juriste, j'ai une mission de conseil auprès des élus de la collectivité mais également de l'ensemble des services. J'assure aussi le suivi de certains contentieux que je traite soit moi-même, soit par le biais de l'avocat de la collectivité. Je rédige également un certains nombres d'actes des collectivités (marchés publics, décisions, délibérations, conventions...). Je touche à absolument à tous les domaines, les libertés, la propriété intellectuelle, les contrats publics, l'intercommunalité, le droit administratif pur, les finances publiques, l'urbanisme...

En quoi le droit public à l'UPPA vous a-t-il été utile ?

Le droit public est à la base de mon travail, même si ce dernier me demande de la pluridisciplinarité. Il m'a aidée à avoir une approche plus globale et plus structurée des éléments d'un dossier, ce qui est fondamental quand on est juriste, et surtout à raisonner et à rechercher les réponses à des questions sur lesquelles je n'ai pas toujours de connaissances au premier abord. Il m'a surtout apporté une logique et une autonomie que je ne serai pas sûre de posséder si je n'avais suivi ces études-là.

Un conseil pour les étudiants ?

Même si je ne suis qu'au début de ma carrière professionnelle et qu'elle n'est pas encore véritablement stable, je peux juste leur conseiller de ne pas avoir des idées trop fermées sur leur avenir direct et de se fixer plutôt un objectif à long terme, qu'importe le chemin pour y parvenir.

PORTRAIT DE

Maylis Douence

Maître de conférences en droit public



Si vous étiez un lieu, vous seriez : **une station de ski** pour vérifier si les pistes sont bien laissées à l'état naturel comme le pensait le Conseil d'État dans les années 80 !

Si vous étiez une œuvre artistique, vous seriez : **la cité antique de Palmyre**, mais peut-être plus pour longtemps....

Si vous étiez un mot, vous seriez : « **Merci** », je crois que c'est le mot que je dis le plus souvent.

Si vous étiez un vice, vous seriez : **le perfectionnisme** parce que le mieux est souvent l'ennemi du bien...

Si vous étiez l'un de vos collègues, vous seriez : **Aurélien Launay** parce qu'elle a tranquillement révolutionné notre manière de faire de la recherche ; ou **Jean Gourdou** pour sa bonne humeur inoxydable !

PORTRAIT DE

Jean-Victor Maublanc

Docteur en droit public



Si vous étiez un lieu, vous seriez : le **hall d'honneur du Conseil d'État**, passage obligé – et tellement impressionnant ! - vers le cœur de l'institution.

Si vous étiez une œuvre artistique, vous seriez : **un tableau de Ramiro Arrue**, pour ses représentations inimitables du Pays et de l'âme basques.

Si vous étiez un mot, vous seriez : **anticonstitutionnellement**, parce qu'un terme juridique peut aussi être la star des cours de récré !

Si vous étiez un vice, vous seriez : **un vice de forme**, pour mes choix vestimentaires parfois contestés (aux dires d'Elie Guerrero...).

Si vous étiez un de vos collègues, vous seriez : **Quentin Girault**, pour son anticonformisme !

ANECDOTE

Danser : le verbe préféré de l'A2P lorsqu'il s'agit de débiter le Concours de Plaidoiries de l'UPPA !!